



Projet d'expatriation avec mes enfants, quels droits?

Par **tetisher3**, le **30/06/2008** à **15:04**

Bonjour,

je suis mamande 3 jeunes enfants (2.4 et 6 ans) dont j'ai la garde depuis mon divorce en avril 2008.

Le DVH du papa est restreint (an accord avec lui) à 1jour et une nuit tous les 15 jours, la moitié des vacances scolaires par alternance 1semaine/1semaine

Mon nouveau compagnon est amené à partir travailler en Afrique (Tunis, Marrakexh ou sénégal au pire, mais selon les premières infos ce serait plutôt proche : 1h30 d'avion)

je ne le suivrais pas immédiatement, nous préférons faire une année de transition, où je le rejoindrai pour les vacances, et des WE avec les enfants

Le père des petits ne respecte absolument pas son DVH, jusque récemment il les prenait toutes les 4/5 semaines, depuis deux mois plus du tout et sans même un appel téléphonique. Je m'organise donc entièrement seule (vacances à venir comprises). par contre pour le moment la pension est payée

Quels sont mes droits, quelle procédure mettre en place pour préparer ce départ ? Dois je lui demander un accord et cela suffit il (signé avec nos avocats) ? S'il s'y oppose comment procéder ? Dois je faire constater en préventif le fait qu'il ne prend jamais ses enfants? (déposition au commissariat régulière)

Par ailleurs il fait courir le bruit qu'il compte lui partir travailler sur une plateforme pétrolière...auquel cas, je suppose qu'il ne pourra plus tellement s'opposer à un départ des

enfants, mais que devrais je faire alors (pour me couvrir)